



## **Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 7 avril 2025 à 19 h**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure
  - Aucune demande
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 avril 2025
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 mars 2025.

#### **20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Exercer l'option de renouvellement d'un an et autoriser une dépense additionnelle de 544 523,90 \$, taxes incluses, pour des services d'arrosage d'arbres publics et de réfection de cuvettes, pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2025, dans le cadre du contrat accordé à Urbex Construction inc. (CA23 09 0093), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 053 062,23 \$ à 1 597 586,13 \$, taxes incluses. (réf. 1239525001).
- 20.02** Accorder un contrat de gré à gré à Location Lordbec inc. pour la location d'une excavatrice avec opérateur(trice), entretien et accessoires, pour des travaux d'horticulture et de plantation d'arbres pour l'année 2025 - Dépense totale de 55 188 \$, taxes incluses.
- 20.03** Accorder un contrat de gré à gré à 9148-0921 Québec inc. (Filmar Industries) pour la fourniture, la réparation et l'installation de filets d'exclusion des bernaches, dans le cadre du Plan de contrôle des nuisances occasionnées par les bernaches de l'arrondissement, pour l'année 2025, pour une somme maximale de 43 254,74 \$, taxes incluses (AC-GAG-DTP-2025-0015) / Imputation à la réserve développement (39 497,35 \$, net de ristournes).

- 20.04** Approuver la convention de services à intervenir avec le Comité écologique du Grand Montréal (CEGM) pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels aux parcs du Boisé-de-Saint-Sulpice, des Bateliers, de l'île Perry et de la Merci pour l'année 2025 / Autoriser une dépense totale de 93 215,04 \$, taxes incluses.
- 20.05** Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Artemis Faune inc. pour des services spécialisés afin de réaliser des opérations d'effarouchement des bernaches dans le cadre du plan de contrôle des nuisances occasionnées par les bernaches de l'arrondissement, pour l'année 2025, pour une somme maximale de 65 593,24 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement (59 895,37 \$, net de ristournes) (AC-GAG-DTP-2025-0015).
- 20.06** Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Le Comité pour des services d'aménagement et de réalisation d'une forêt nourricière au parc Henri-Julien - Dépense totale de 119 023,74 \$, taxes incluses (contrat : 69 013,74 \$ + contingences : 12 005 \$ + variation des quantités : 12 005 \$ + incidences : 26 000 \$) (AC-CGG-ÉT-2025-002).
- 20.07** Accorder un contrat à Ramcor Construction inc. pour des travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures, là où requis, sur diverses rues - Dépense totale de 2 366 146,88 \$, taxes incluses (contrat : 1 751 899,37 \$ + contingences : 350 379,88 \$ + incidences : 263 867,63 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-004 - 6 soumissionnaires.
- 20.08** Accorder un contrat à Construction Vert Dure inc. pour des travaux d'aménagement du parc du Sault-au-Récollet - Dépense totale de 2 993 547,74 \$, taxes incluses (contrat : 2 461 097,36 \$ + contingences : 246 109,74 \$ + incidences : 286 340,64 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-001 - 8 soumissionnaires.
- 20.09** Accorder un soutien financier de 10 000 \$ à l'Association commerciale et citoyenne Youville afin de réaliser le projet « Station Youville - Espace citoyen » pour la saison estivale 2025. / Approuver la convention à cet effet. / Imputation à la réserve développement.
- 20.10** Accorder un soutien financier de 20 000 \$ à SDC Quartier Fleury Ouest, pour la période du 8 avril au 31 décembre 2025, dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives de développement économique / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement.
- 20.11** Accorder une subvention sous forme de gratuité d'une valeur de 100 \$ au Centre de ressources périnatales Autour du bébé pour l'occupation permanente du domaine public au parc Nicolas-Viel.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1er au 28 février 2025.
- 30.02** Octroyer un don à Établissement de détention de Montréal (prison de Bordeaux) de quinze boîtes de documents élagués.
- 30.03** Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ,c.C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de prendre en charge les activités de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée, pour l'année 2025.

- 30.04** Demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière de 49 500 \$ provenant de Sport et loisir de l'île de Montréal, dans le cadre du programme « circonflexe » pour 2025.
- 30.05** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 4909,67 \$ aux organismes suivants : Association de baseball Ahuntsic-Cartierville (1309,67 \$) et Solon (3 600 \$), afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.06** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 1900 \$ à différents organismes, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.

## **40 – Réglementation**

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Modifier la résolution CA24 09 0264, adoptée le 7 octobre 2024, afin d'y retirer 7 places de stationnement tarifées sur les rues transversales du boulevard Henri-Bourassa, entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse.
- 40.03** Adopter, avec changement, le règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) et le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA13 09010), afin d'assurer la concordance au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal à la suite de l'intégration du Plan particulier d'urbanisme District central (Règlement 04-047-266).
- 40.04** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser la transformation de l'immeuble situé au 1649, rue Fleury Est - Lot 2 495 515 du cadastre du Québec - Zones 1386.
- 40.05** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à modifier le projet particulier relatif aux terrains vacants situés sur la rue Meilleur, à l'angle de la rue Sauvé Ouest (CA17 09 0259), afin d'augmenter la hauteur de 4 à 6 étages pour les phases 4, 5 et 6 du projet Crown - Lots 6 191 172, 6 191 166 et 6 191 167 du cadastre du Québec - Zone 1262.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser une occupation à des fins d'activités religieuses comportant des lieux de résidence pour le bâtiment situé au 12495, rue de Serres - Lot 4 670 479 du cadastre du Québec - Zone 1082.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de 6 logements et de 3 étages sur le terrain vacant situé au sud du 10207, rue Romuald-Trudeau - Lot 6 487 483 du cadastre du Québec - Zone 1194.

- 40.08** Soumettre pour adoption par le conseil municipal, en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, ch. 2) (Projet de loi no 31, 2024, chapitre 2), une résolution autorisant la construction d'un projet d'habitation de logement social sur le terrain bordé par l'avenue Christophe-Colomb, situé dans la partie nord-est du territoire d'application du Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles - Lot 2 497 668 du cadastre du Québec, bordé par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb (21-008).
- 40.09** Avis de motion et adoption d'un projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) et le Règlement sur les opérations cadastrales (R.R.V.M., c. O-1) à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville notamment à des fins de concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).
- 40.10** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2025.

## **60 – Information**

- 60.01** Prendre acte des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme tenues les 15 janvier et 5 février 2025.
- 60.02** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition d'immeubles tenue le 5 février 2025.
- 60.03** Déposer le procès-verbal de correction signé par le secrétaire d'arrondissement concernant la résolution CA25 09 0067 consignée au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 mars 2025.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance